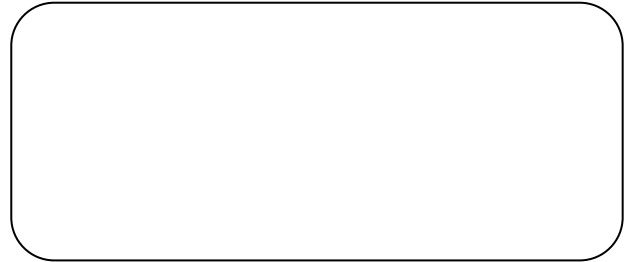


Paris, le 15/01/16



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2015 -- CONVOCATION

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Régional d'Equitation d'Ile de France se tiendra le :

Lundi 15 Février 2016 à 18h00

A l'occasion du séminaire annuel du CREIF

Musée des Arts Forains 56 rue des Terroirs – Paris 12 (M° Cour Saint-Emilion)

Les adhérents de la FFE au 31 août 2015, à jour de leur cotisation, pourront voter par correspondance avant le 08 Février 2016 ou sur place le jour de l'AG de 17h à 17h30 **munis de leurs documents de vote.**

Cette Assemblée Générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni. (Article X – point II)

Ordre du jour :

Point N° 1 – Le rapport moral 2014/145

Point N° 2 – Les rapports financiers 2014/15

Point N° 3 – Le budget prévisionnel 2015/16

Point N° 4 – Quitus au Comité Directeur

Point N° 5 – Projet de parc équestre régional à usage collectif

Point N° 6 – Questions diverses (à retourner par écrit au plus tard lundi 08 Février 2016)

Les documents faisant l'objet **d'un vote (Points 1,2,3 et 4)**, les statuts et le règlement intérieur du CREIF ainsi qu'une présentation de l'opportunité de reprise du Haras des Bréviaires (Point 5) sont consultables sur le site www.cheval-iledefrance.com.

Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale sera organisée conformément aux articles 5.2 du règlement intérieur, le Jeudi 18 Février 2016 à 11h00 au siège du CREIF (56, rue des Renaudes 75017 Paris). Les votes enregistrés par la 1^{ère} AG sont valables pour la 2^{ème} AG. Le présent courrier tient lieu de convocation pour cette deuxième Assemblée réunie sans condition de quorum.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

François LUCAS, Président du CREIF

Pièce jointe : Document de présentation du projet de parc équestre régional sur le site du Haras des Bréviaires.